

Centre Juif Cummings Pour Aînés
Cummings Jewish Center for Seniors

États financiers
31 mars 2025

Centre Juif Cummings Pour Aînés Cummings Jewish Center for Seniors

**États financiers
31 mars 2025**

Table des matières

Rapport de l'auditeur indépendant	1 - 3
État de la situation financière	4 - 5
État de l'évolution des soldes de fonds	6
État des résultats	7
État des flux de trésorerie	8
Notes complémentaires	9 - 17
Renseignements complémentaires	18

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux administrateurs de
Centre Juif Cummings Pour Aînés
Cummings Jewish Center for Seniors

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers du Centre Juif Cummings Pour Aînés / Cummings Jewish Center for Seniors (l'« organisme »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2025, et les états des résultats, de l'évolution des soldes de fonds et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 mars 2025, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

MONTRÉAL

1981 McGill College
Montréal QC H3A 0G6
514.934.3400

TORONTO

181 Bay St., #3510
Bay Wellington Tower
Toronto ON M5J 2T3
416.488.2345

CHICAGO

200 South Wacker Dr., #3100
Chicago, IL 60606
312.828.0800

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

*Richter s.e.n.c.r.l.*¹

Montréal (Québec)
Le 20 juin 2025

¹CPA auditeur, permis de comptabilité publique n° A125745

Centre Juif Cummings Pour Aînés Cummings Jewish Center for Seniors

État de la situation financière Au 31 mars 2025

	Fonds d'administration générale \$	Fonds d'administration l'immeuble \$	2025 Total \$	2024 Total \$
Actif				
À court terme				
Encaisse	423 778	-	423 778	742 600
Placements à court terme (note 5)	3 000 000	-	3 000 000	3 666 667
Charges payées d'avance	752 664	-	752 664	539 707
Débiteurs	1 309 805	-	1 309 805	1 403 011
Montant à recevoir de la Fondation Centre juif Cummings pour aînés (note 6)	2 996 370	-	2 996 370	1 769 705
Montant à recevoir du fonds d'administration de l'immeuble (note 7)	16 086	-	-	-
	8 498 703	-	8 482 617	8 121 690
Immobilisations (note 8)	293 775	434 424	728 199	906 625
Actif au titre de l'implantation du logiciel-service (note 9)	255 167	-	255 167	185 376
	548 942	434 424	983 366	1 092 001
	9 047 645	434 424	9 465 983	9 213 691

Voir les notes complémentaires

Au nom du conseil

Glora Steinberg, présidente



_____, trésorier

Centre Juif Cummings Pour Aînés Cummings Jewish Center for Seniors

État de la situation financière Au 31 mars 2025

	Fonds d'administration générale \$	Fonds d'administration l'immeuble \$	2025 Total \$	2024 Total \$
Passif				
À court terme				
Créditeurs et charges à payer	2 002 648	-	2 002 648	1 585 409
Produits reportés	6 499 023	-	6 499 023	6 634 046
Montant à verser dans le fonds d'administration générale (note 7)	-	16 086	-	-
	8 501 671	16 086	8 501 671	8 219 455
Frais d'occupation reportés (note 11)	152 849	-	152 849	-
Apports reportés (note 12)	-	279 281	279 281	463 093
	152 849	279 281	432 130	463 093
	8 654 520	295 367	8 933 801	8 682 548
Engagement (note 13)				
Soldes de fonds				
Non affectés	393 125	139 057	532 182	531 143
	9 047 645	434 424	9 465 983	9 213 691

Voir les notes complémentaires

Centre Juif Cummings Pour Aînés

Cummings Jewish Center for Seniors

État de l'évolution des soldes de fonds

Exercice clos le 31 mars 2025

	Fonds d'administration générale \$	Fonds d'administration de l'immeuble \$	2025 Total \$	2024 Total \$
Solde au début	367 870	163 273	531 143	530 505
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	25 255	(24 216)	1 039	638
Solde à la fin	393 125	139 057	532 182	531 143

Voir les notes complémentaires

Centre Juif Cummings Pour Aînés

Cummings Jewish Center for Seniors

État des résultats

Exercice clos le 31 mars 2025

	Fonds d'administration générale \$	Fonds d'administration l'immeuble \$	2025 Total \$	2024 Total \$
Produits				
Subvention de la Fédération CJA	2 192 271	-	2 192 271	2 712 092
Subvention de Centraide	95 000	-	95 000	95 000
Programmes et services sociaux (note 14)	6 915 636	-	6 915 636	5 802 443
Subventions gouvernementales (note 14)	290 537	-	290 537	241 095
CCSMTL PSOC - Mission globale	427 802	-	427 802	402 076
CCSMTL PSOC - Entente de financement pour des activités particulières (proches-aidants)	27 263	-	27 263	20 447
CCSMTL PSOC - Entente de financement pour des activités particulières (popotes roulantes)	45 790	-	45 790	45 790
Droits d'adhésion	85 365	-	85 365	108 685
Dons de la Fondation Centre Juif Cummings pour Aînés (note 3)	3 032 266	299 366	3 331 632	3 167 266
	13 111 930	299 366	13 411 296	12 594 894
Charges				
Charges d'exploitation	10 072 230	-	10 072 230	9 502 570
Frais d'administration	2 909 781	-	2 909 781	2 666 813
Amortissement des immobilisations	104 664	323 582	428 246	424 873
	13 086 675	323 582	13 410 257	12 594 256
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges d'exploitation avant les éléments suivants:				
	25 255	(24 216)	1 039	638
Montants reçus de la part des bénéficiaires ultime (note 15)	17 077 785	-	17 077 785	13 765 758
Montants distribués aux bénéficiaires ultimes (note 15)	(17 077 785)	-	(17 077 785)	(13 765 758)
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges				
	25 255	(24 216)	1 039	638

Voir les notes complémentaires et les renseignements complémentaires

Centre Juif Cummings Pour Aînés Cummings Jewish Center for Seniors

État des flux de trésorerie Exercice clos le 31 mars 2025

	2025 \$	2024 \$
Activités de fonctionnement		
Excédent des produits par rapport aux charges	1 039	638
Amortissement des immobilisations	407 779	392 159
Amortissement de l'actif au titre de l'implantation du logiciel-service	20 467	32 714
Apports reportés comptabilisés comme produits	(299 366)	(287 810)
Frais d'occupation reportés	152 849	-
	282 768	137 701
Évolution des éléments hors trésorerie liés au fonctionnement	162 466	2 377 112
	445 234	2 514 813
Activités d'investissement		
Acquisition de placements à court terme	(3 000 000)	(3 666 666)
Rachat de placements à court terme	3 666 666	4 000 000
Acquisition d'immobilisations	(229 353)	(218 090)
Addition à l'actif au titre de l'implantation du logiciel-service	(90 258)	(102 440)
Montant à recevoir de la Fondation Centre Juif Cummings pour Aînés	(1 226 665)	(1 190 080)
	(879 610)	(1 177 276)
Activités de financement		
Apports reçus au cours de l'exercice, reportés aux exercices ultérieurs	115 554	-
Variation de la dette bancaire	-	(594 937)
	115 554	(594 937)
Augmentation (diminution) de la trésorerie	(318 822)	742 600
Encaisse au début	742 600	-
Encaisse à la fin	423 778	742 600

Voir les notes complémentaires

Centre Juif Cummings Pour Aînés Cummings Jewish Center for Seniors

**Notes complémentaires
31 mars 2025**

1. Objectif de l'organisme

Le Centre Juif Cummings pour Aînés (l'« organisme ») offre aux aînés des services et des programmes récréatifs, sociaux, d'enseignement et de soutien de nature enrichissante. L'organisme est un organisme sans but lucratif constitué en vertu de la Partie III de la Loi sur les compagnies (Québec) et comme un organisme de bienfaisance enregistré au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu. À titre d'organisme constituant de la Fédération CJA, il dépend de cette dernière pour assurer son financement continu.

2. Modification de méthode comptable

Le 1er avril 2024, l'organisme a adopté la nouvelle NOC-20, Traitement comptable des accords d'infonuagique par le client, qui fournit des indications sur le traitement comptable des dépenses liées à un accord d'infonuagique par le client et sur la question de savoir s'il existe un actif incorporel logiciel dans l'accord. Comme antérieurement, au moment de la conclusion d'un accord d'infonuagique, l'organisme répartit la contrepartie de l'accord entre toutes les composantes séparables importantes et détermine si la composante logicielle répond à la définition d'actif incorporel et aux critères de comptabilisation d'un actif incorporel.

Lorsque la composante logicielle de l'accord d'infonuagique constitue un actif incorporel logiciel, les dépenses liées aux activités d'implantation qui sont directement attribuables à la préparation de l'actif incorporel en vue de son utilisation prévue continuent d'être inscrites dans le coût de l'actif incorporel logiciel. Toutefois, auparavant, lorsque la composante logicielle de l'accord d'infonuagique ne constituait pas un actif incorporel logiciel, les dépenses liées aux activités d'implantation directement attribuables à la préparation du logiciel-service en vue de son utilisation prévue étaient comptabilisées en charges lorsqu'elles étaient engagées. Dorénavant, l'organisme a choisi de les inscrire à titre d'actifs au titre de l'implantation d'un logiciel-service présentés dans un poste distinct du bilan libellé comme tel et de les comptabiliser en charges linéairement sur la période prévue d'accès au logiciel-service. Ces actifs sont classés en tant qu'actifs à long terme, sauf si, à la conclusion de l'accord d'infonuagique, la période prévue d'accès au logiciel-service se situe dans l'année qui suit la date du bilan.

L'organisme a choisi d'appliquer les modifications rétrospectivement, conformément au chapitre 1506, Modifications comptables, et aux dispositions de la NOC-20. Par conséquent, un montant de 185 376 \$ a été reclassé des immobilisations corporelles à l'actif au titre de l'implantation du logiciel-service. De plus, un montant de 32 714 \$ a été reclassé de l'amortissement des immobilisations corporelles à l'amortissement des activités d'implantation du logiciel-service, au titre de la charge découlant de l'actif au titre de l'implantation du logiciel-service.

3. Fondation Juif Cummings pour Aînés

L'organisme a un intérêt économique dans la Fondation Centre juif Cummings pour aînés (la « Fondation »), une fondation indépendante qui recueille des fonds pour appuyer l'organisme. Au cours de l'exercice, la Fondation a versé 3 263 374 \$ (2 879 456 \$ en 2024) à l'organisme.

Centre Juif Cummings Pour Aînés Cummings Jewish Center for Seniors

**Notes complémentaires
31 mars 2025**

4. Principales méthodes comptables

L'organisme a choisi d'appliquer les normes comptables pour les organismes sans but lucratif (« NCOSBL ») du Canada de la Partie III du Manuel de CPA Canada - Comptabilité. L'organisme applique également les normes comptables canadiennes pour les entreprises à capital fermé dans la mesure où certains sujets sont abordés dans ces normes et non dans les NCOSBL.

Comptabilité par fonds

Les produits et les charges afférents à la prestation de services dans le cadre des programmes et à l'administration sont présentés dans le fonds d'administration générale.

Les produits et les charges afférents aux travaux de rénovation de l'immeuble, qui sont comptabilisés à titre d'améliorations locatives, sont présentés dans le fonds d'administration de l'immeuble.

Constatation des produits

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports.

Les apports affectés sont comptabilisés à titre de produits du fonds approprié dans l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont comptabilisés à titre de produits du fonds approprié au moment de leur encaissement ou lorsqu'ils deviennent l'objet d'une créance exigible si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les produits tirés des programmes et des services sociaux sont comptabilisés lorsque les activités des programmes ont lieu.

Les apports reportés affectés au fonds d'administration de l'immeuble sont comptabilisés dans les résultats sur la durée de vie résiduelle des actifs en question.

Les frais d'adhésion sont comptabilisés en produits constatés d'avance et comptabilisés en résultat comme produits durant la période couverte par les contrats d'adhésion.

Centre Juif Cummings Pour Aînés

Cummings Jewish Center for Seniors

Notes complémentaires
31 mars 2025

4. Principales méthodes comptables (suite)

Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties selon les méthodes, les taux et les périodes indiqués ci-dessous :

	Méthodes	Taux et périodes
Matériel informatique	Amortissement linéaire	3 ans
Mobilier et agencements	Amortissement dégressif	20 %
Site web	Amortissement dégressif	30 %
Améliorations du bâtiments	Amortissement linéaire	10 ans

L'amortissement est présenté dans le fonds approprié.

Accords d'infonuagique

Au moment de la conclusion d'un accord d'infonuagique avec un fournisseur, l'organisme répartit la contrepartie de l'accord entre toutes les composantes séparables importantes en fonction de leur prix de vente spécifique. Les dépenses liées aux immobilisations corporelles et aux droits d'utilisation de biens corporels sont comptabilisées selon les méthodes comptables applicables à ces éléments. Pour comptabiliser les dépenses liées à ces accords qui entrent dans le champ d'application de la NOC-20, Traitement comptable des accords d'infonuagique, l'organisme a choisi de ne pas appliquer la mesure de simplification. Il détermine donc si la composante logicielle de l'accord constitue un actif incorporel logiciel ou un logiciel-service (toute composante logicielle de l'accord qui ne répond pas à la définition d'actif incorporel et aux critères de comptabilisation d'un actif incorporel est un logiciel-service).

Lorsque la composante logicielle de l'accord d'infonuagique ne constitue pas un actif incorporel logiciel, l'organisme la traite en tant que logiciel-service et comptabilise en charge les frais s'y rattachant lorsqu'ils sont engagés. Dans le cas où il y a des dépenses liées aux activités d'implantation qui sont directement attribuables à la préparation du logiciel-service en vue de son utilisation prévue, l'organisme a choisi de les inscrire à titre d'actifs au titre de l'implantation d'un logiciel-service présentés dans un poste distinct du bilan libellé comme tel et de les comptabiliser en charges linéairement sur la période prévue d'accès au logiciel-service. Ces actifs sont soumis à un test de dépréciation conformément à la méthode de dépréciation d'actifs à long terme de la société. Ces actifs sont classés en tant qu'actifs à long terme, sauf si, à la conclusion de l'accord d'infonuagique, la période prévue d'accès au logiciel-service se situe dans l'année qui suit la date du bilan. Les dépenses liées aux activités d'implantation qui ne sont pas directement attribuables à la préparation du logiciel-service sont comptabilisées en charges lorsqu'elles sont engagées.

Centre Juif Cummings Pour Aînés Cummings Jewish Center for Seniors

**Notes complémentaires
31 mars 2025**

4. Principales méthodes comptables (suite)

Actifs à long terme

L'organisme soumet les actifs à long terme à un test de dépréciation lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que la valeur comptable des actifs pourrait ne pas être recouvrable. Le recouvrement est évalué en comparant la valeur comptable aux flux de trésorerie nets futurs non actualisés attendus devant découler de l'utilisation directe des actifs à long terme et de leur sortie éventuelle. Lorsqu'un test de dépréciation indique que la valeur comptable d'un actif n'est pas recouvrable, une perte de valeur est comptabilisée, dans la mesure où sa valeur comptable excède sa juste valeur.

Apports reçus sous forme de services

La valeur des services fournis par des bénévoles à l'organisme n'est pas comptabilisée dans les états financiers, étant donné qu'il n'y a aucune façon objective de mesurer la valeur de ces services.

Recours à des estimations

L'établissement des états financiers selon les NCOSBL oblige la direction à faire des estimations et à poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants communiqués au titre des actifs et des passifs et sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers ainsi que sur les montants communiqués au titre des produits et des charges au cours de la période visée. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

Instruments financiers

L'organisme évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers créés ou échangés dans des opérations conclues dans des conditions de pleine concurrence à leur juste valeur. Ceux créés ou échangés dans des opérations entre apparentés, sauf pour les parties qui n'ont pas d'autre relation avec la Fondation qu'en leur qualité de membres de la direction, sont initialement évalués au coût.

Le coût d'un instrument financier issu d'une opération entre apparentés dépend du fait que l'instrument est assorti ou non de modalités de remboursement. Lorsqu'il l'est, le coût est déterminé au moyen de ses flux de trésorerie non actualisés, compte tenu des paiements d'intérêts et de dividendes, et déduction faite des pertes de valeur déjà comptabilisées par le cédant. Sinon, le coût est déterminé en fonction de la contrepartie transférée ou reçue par l'organisme dans le cadre de l'opération.

L'organisme évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût ou au coût après amortissement.

Centre Juif Cummings Pour Aînés

Cummings Jewish Center for Seniors

Notes complémentaires
31 mars 2025

4. Principales méthodes comptables (suite)

Instruments financiers (suite)

Les coûts de transaction attribuables à des instruments financiers évalués ultérieurement à la juste valeur et à ceux créés ou échangés dans une opération entre apparentés sont comptabilisés dans les résultats de l'exercice au cours duquel ils sont engagés. Les coûts de transaction relatifs à des instruments financiers créés ou échangés dans des conditions de pleine concurrence qui sont évalués ultérieurement au coût ou au coût après amortissement sont comptabilisés au coût initial de l'instrument. Lorsque l'instrument est évalué au coût après amortissement, les coûts de transaction sont ensuite comptabilisés aux résultats sur la durée de l'instrument selon la méthode de l'amortissement linéaire.

Les actifs financiers évalués ultérieurement au coût ou au coût après amortissement sont soumis à un test de dépréciation lorsqu'il existe des indications d'une possible dépréciation. Toute moins-value est comptabilisée dans les bénéfices nets. La moins-value déjà comptabilisée doit faire l'objet d'une reprise de valeur jusqu'à un maximum du coût ou du coût après amortissement qui aurait été comptabilisé à la date de reprise de valeur si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée.

5. Placements à court terme

	2025 \$	2024 \$
Placements à court terme	3 000 000	3 666 667

Le placement à court terme est un CPG non remboursable de 3 000 000 \$, d'une durée de 31 jours, échéant le 21 avril 2025, avec un taux d'intérêt annuel de 3,01 %.

6. Montant à recevoir de la Fondation Centre Juif Cummings pour Aînés

Le montant à recevoir de la Fondation ne porte pas intérêt et est remboursable à vue. Le montant est évalué au coût, qui est déterminé sur la base de la contrepartie transférée par l'organisme.

7. Montant à recevoir du fonds d'administration générale

Le solde du prêt interfonds ne porte pas intérêt et est remboursable à vue. Le montant est évalué au coût, qui est déterminé sur la base de la contrepartie transférée par l'organisme.

Centre Juif Cummings Pour Aînés Cummings Jewish Center for Seniors

Notes complémentaires
31 mars 2025

8. Immobilisations

	Coût \$	Amortissement cumulé \$	2025 Valeur nette \$	2024 Valeur nette \$
Fonds d'administration générale				
Matériel informatique	1 162 215	1 077 088	85 127	71 087
Mobilier et agencements	284 522	172 443	112 079	107 403
Site web	240 413	143 844	96 569	85 685
Fonds d'administration de l'immeuble				
Améliorations du bâtiments	3 293 596	2 859 172	434 424	642 450
	4 980 746	4 252 547	728 199	906 625

9. Actif au titre de l'implantation du logiciel-service

	Coût \$	Amortissement cumulé \$	2025 Valeur nette \$	2024 Valeur nette \$
Actif au titre de l'implantation du logiciel-service	308 348	53 181	255 167	185 376

Le montant comptabilisé en charges à l'égard des logiciels-services liés à des accords d'infonuagique s'élève à 113 805 \$ en 2025 (2024 - 94 437 \$). Ces charges sont présentées sous le poste Technologie de l'information.

10. Facilité de crédit

La facilité de crédit de l'organisme comprend une facilité renouvelable à vue de 3 200 000 \$, portant intérêt au taux préférentiel de la banque majoré de 0,5 %. La facilité est garantie pour un montant de 3 200 000 \$ par la Fondation, qui a contracté une hypothèque mobilière et un contrat de sûreté constituant une sûreté de premier rang sur un portefeuille de titres. Au 31 mars 2025, aucun solde était impayé au titre de la facilité de crédit (aucun solde en 2024).

Centre Juif Cummings Pour Aînés Cummings Jewish Center for Seniors

Notes complémentaires
31 mars 2025

11. Frais d'occupation reportés

Les frais d'occupation en vertu d'un contrat d'occupation renouvelable sont imputés aux résultats selon la méthode linéaire sur la durée des contrats d'occupation. Toute différence entre les frais d'occupation et les frais à payer sont comptabilisés à titre de frais d'occupation reportés dans l'état de la situation financière.

12. Apports reportés

Fonds d'administration de l'immeuble

Les apports reportés présentés dans le fonds d'administration de l'immeuble se rapportent aux dons versés, sous réserve d'une affectation quant à leur utilisation aux fins de rénovations de l'immeuble. Les variations survenues dans le solde des apports reportés sont les suivantes :

	2025 \$	2024 \$
Solde au début	463 093	750 903
Apports comptabilisés à titre de produits au cours de l'exercice	(299 366)	(287 810)
Reçu dans l'année, reporté aux exercices subséquents	115 554	-
Solde à la fin	279 281	463 093

13. Engagement

L'engagement pris par l'organisme en vertu d'un bail totalise \$978 000 et les versements annuels minimaux à effectuer sont approximativement les suivants :

L'engagement de l'organisme en vertu d'un contrat d'occupation renouvelable totalise 978 000 \$. Les versements estimatifs minimaux à effectuer par exercice sont les suivants :

	\$
2026	391 000
2027	587 000

Centre Juif Cummings Pour Aînés Cummings Jewish Center for Seniors

**Notes complémentaires
31 mars 2025**

14. Apporteurs importants

Des apports provenant des fondations et des organismes publics suivants, entre autres, sont inclus dans les produits tirés des programmes et des subventions gouvernementales :

- The Conference on Jewish Material Claims against Germany;
- Fondation Azrieli;
- Public Health Agency of Canada funded the Cummings Centre Therapeutic Dementia Care Project under Dementia Community Investment;
- Santé et Services Sociaux Québec - QADA Grant (Programme Québec ami des aînés);
- Gouvernement du Québec - Secrétariat aux relations avec les Québécois d'expression anglaise;
- Emploi et Développement social Canada;
- Community Health and Social Services Network (CHSSN);
- Fondation ECHO;
- Mazon Canada et;
- Government of Canada - Canadian Heritage Support for Interpretation and Translation.

15. Fonds reçus au nom des bénéficiaires finaux

L'organisme administre le Material Claims Program au nom de The Conference on Jewish Material Claims Against Germany. Le Material Claims Program offre des programmes et des services visant à améliorer la qualité de vie des survivants de l'Holocauste qui vivent avec des sources de revenus limitées. Étant donné que ces fonds sont reçus au nom des survivants de l'Holocauste et leur sont versés, les revenus et les dépenses ne font pas partie des opérations régulières de l'organisme et sont donc présentés séparément. Au cours de l'exercice, la fondation a reçu et versé 16 630 388 \$ (13 311 378 \$ en 2024).

L'organisme administre également le Community Assistance Program (CAP) au nom de la Fédération CJA. Le CAP offre des programmes et des services pour aider à maintenir un style de vie qui respecte la religion juive et à améliorer la qualité de vie parmi des familles et des particuliers qui ont des sources de revenus limitées. Étant donné que ces fonds sont reçus au nom des clients du CAP et leur sont versés, les revenus et les dépenses ne font pas partie des opérations régulières de l'organisme et sont donc présentés séparément. Au cours de l'exercice, la fondation a reçu et versé 447 397 \$ (454 380 \$ en 2024).

Centre Juif Cummings Pour Aînés

Cummings Jewish Center for Seniors

Notes complémentaires
31 mars 2025

16. Instruments financiers

L'organisme, par le biais de ses instruments financiers, est exposé à divers risques significatifs. L'analyse suivante fournit une mesure des risques à la date de l'état de la situation financière.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière.

L'organisme est exposé au risque de crédit dans l'éventualité d'un manquement à un engagement d'une contrepartie relativement à ses débiteurs. L'organisme n'obtient pas de sûreté ou d'autres garanties à l'égard des comptes clients soumis au risque de crédit, mais elle atténue ce risque en faisant affaire uniquement avec des contreparties financièrement solides selon la direction et, par conséquent, elle ne prévoit pas subir de pertes importantes découlant de l'incapacité des débiteurs de remplir leurs obligations.

Pour les autres créances, l'organisme évalue, de façon continue, les pertes probables et constitue une provision pour pertes en se fondant sur leur valeur de réalisation estimative.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations de taux d'intérêt du marché.

L'organisme est exposé au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses instruments financiers à taux d'intérêt fixe et à taux d'intérêt variable. Les instruments à taux d'intérêt fixe assujettissent l'organisme à un risque de juste valeur et ceux à taux variable à un risque de trésorerie.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que l'organisme éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers. La gestion prudente du risque de liquidité suppose le maintien d'un niveau de liquidités suffisant et l'obtention de facilités de crédit appropriées. L'organisme est d'avis que ses ressources financières récurrentes lui permettent de faire face à toutes ses dépenses.

17. Chiffres comparatifs

Certains montants de 2024 ont été reclassés pour faciliter la comparaison avec ceux de l'exercice considéré.

Centre Juif Cummings Pour Aînés

Cummings Jewish Center for Seniors

Renseignements complémentaires

Exercice clos le 31 mars 2025

	Fonds d'administration générale \$	Fonds d'administration l'immeuble \$	2025 Total \$	2024 Total \$
Charges d'exploitation				
Salaires et avantages sociaux liés aux programmes et aux services sociaux	8 396 899	-	8 396 899	7 924 754
Spécialistes	516 928	-	516 928	420 307
Perfectionnement professionnel et adhésions	48 838	-	48 838	47 843
Marketing	166 503	-	166 503	166 356
Technologies de l'information	182 412	-	182 412	139 056
Coûts des programmes et des services sociaux	760 650	-	760 650	804 254
	10 072 230	-	10 072 230	9 502 570
Frais d'administration				
Salaires du personnel administratif	1 927 456	-	1 927 456	1 892 851
Frais de bureau et frais généraux	318 757	-	318 757	331 943
Assurances	127 145	-	127 145	120 233
Honoraires professionnels	106 480	-	106 480	70 151
Coûts d'occupation	341 134	-	341 134	39 140
Intérêts et frais bancaires	88 809	-	88 809	212 495
	2 909 781	-	2 909 781	2 666 813
Amortissement des immobilisations				
Amortissement des immobilisations	84 197	323 582	407 779	392 159
Amortissement des dépenses d'implantation du logiciel- service	20 467	-	20 467	32 714
	104 664	323 582	428 246	424 873